

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MARS 2013**

**Présents :** C. FROMONT, J-P. THORAL, J-Y. BOUCHUT, P. PIECHON, E. CARRA, A.CARRA, B ROSSE, M. PIEGAY, C. CROZIER, F. DIAZ, F. MARDUEL.

**Absente :** C. GONCALVES.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** P. PIECHON.

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2013 :**  
Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

**Budget commune :**

**- Votre du Compte Administratif 2012**

**Section fonctionnement :**

Montant des dépenses: 580 673,71 euros

Montant des recettes : 784 429,87 euros

Excédent de fonctionnement de 203 756,16 euros

**Section investissement :**

Montant des dépenses: 693 187,11 euros

Montant des recettes : 485 635,05 euros

Déficit investissement de 207 552,06 euros

Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des questions sur le Compte Administratif 2012, laisse la présidence au doyen du conseil et sort de la salle.

Jean-Paul THORAL fait voter le Compte Administratif 2012.

Les membres du conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2012 à l'unanimité.

**- Vote du Compte de Gestion 2012 de Mme le Receveur Municipal**

Le compte de gestion de Madame le Receveur est conforme au Compte Administratif.

Madame DOMEYNE nous présente l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement de la commune et nous fait remarquer un pic en 2011 dû à la vente du bâtiment des religieuses.

Les recettes de la commune constituées des recettes fiscales, des produits courants, des subventions et des participations sont en légère hausse.

L'équipe municipale approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du Receveur Municipal.

- **Vote des subventions aux associations et organismes divers**

Association des familles	500,00
Club de l'accueil	500,00
Culture et traditions	Pas de demande
P'tit Alanqué	600,00
APCR	300,00
Le Sou de l'école	500,00
Alanqués Sports	400,00
Don du Sang	Pas de demande
Comité d'animation	2500,00
Les Amis de la Paroisse	600,00
Au-delà des mots	1010,00
Coopérative école	Pas de demande
Musique à Rontalon	1000,00
FCR	2000,00
SPA	374,72
Écoles et Maisons Familiales	600,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 884,72 euros</b>

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour ce montant de subvention.

- **Délibération pour affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012**

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 203 756,16 € au compte 1068 du budget 2013.

Vote pour cette affectation du résultat de fonctionnement à l'unanimité.

- **Vote des taxes directes locales**

Lors du débat d'orientation budgétaire de février 2013, il avait été évoqué la possibilité d'une baisse des taux des taxes locales.

Dans l'incertitude sur le devenir des dotations de l'Etat et les coûts qui seront engendrés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la commission finances propose le maintien des taux des taxes locales qui restent inchangées depuis 2007.

Taxe d'habitation : 19,6 %

Foncier bâti : 28,27 %

Foncier Non Bâti : 80,38 %

Vote pour le maintien des taux à l'unanimité.

- **Vote du budget primitif 2013**

**Section fonctionnement :**

Le budget 2013 de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 790 108,28 €.

Un effort particulier a été fait pour réduire les charges à caractères générales.

## **Section investissement :**

Le budget 2013 d'investissement 2013 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 108 176,35 € comprenant 361 291,00 € de restes à réaliser 2012.

Les investissements 2013 s'élèvent à la somme de 746 885,35 € qui outre les opérations d'ordre pour la somme de 123 025,00 € comprennent les principales opérations suivantes :

- 3<sup>ème</sup> phase de l'aménagement du centre bourg : Le jardin de la rentrée - 1<sup>ère</sup> tranche,
- L'acquisition de l'ancienne poste,
- La réfection de voiries dégradées,
- L'acquisition d'un véhicule pour les services techniques
- La réfection d'un vitrail de l'église
- L'acquisition de deux ordinateurs pour la médiathèque dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques de la COPAMO,
- L'établissement d'un diagnostic de l'église.
- La création d'un ossuaire réglementaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2013.

## **Budget Assainissement :**

### **COLLECTIF :**

#### **- Vote du Compte Administratif de l'exercice 2012 :**

Excédant global de fonctionnement 6 623,37 €.

Excédant global d'investissement 23 815,05 € en clôture d'exercice 2012.

Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des questions sur le Compte Administratif 2012, et laisse la présidence au doyen du conseil et sort de la salle.

Jean-Paul THORAL fait voter le Compte Administratif 2012.

Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2012 à l'unanimité.

#### **- Vote du Compte de Gestion de l'exercice 2012 de Mme le Receveur Municipal**

Les résultats du Receveur Municipal sont conformes au Compte Administratif de la commune.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les résultats du receveur.

#### **- Augmentation taux de la redevance assainissement**

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du second contrat de rivière du Garon quant à l'amélioration de la qualité de nos rivières.

Des travaux de mise en séparatifs de l'assainissement du centre bourg sont nécessaires pour atteindre ces objectifs sur le ruisseau du Cartellier dans lequel se rejettent les effluents traités de la commune.

Afin d'anticiper les recettes nécessaires à la réalisation de ces travaux, il propose de créer une part fixe de 15 euros par an et par abonné et de ne pas changer la part variable qui est à 0,55 euros.

Le conseil municipal vote pour l'instauration de cette part fixe à l'unanimité, elle sera mise en place à partir du 1er juillet 2013.

- **Affectation du résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2012**

Monsieur le Maire propose d'affecter, l'excédent de 23 815,05 € de la section d'exploitation ainsi que l'excédent de la section fonctionnement d'un montant de 6 623,37 € à la section d'investissement.

Vote pour cette affectation des résultats à l'unanimité.

- **Vote du Budget Primitif 2013**

Dépenses d'exploitation 39 089 € équilibrées par des recettes à 39 089 €.

Dépenses investissement 73 653,73 € équilibrées par des recettes à 73 653,73 €.

Le Conseil Municipal vote pour ce budget 2013 à l'unanimité.

**NON COLLECTIF :**

- **Vote du Compte Administratif 2012**

Pas de vote car rien n'a été réalisé en 2012 étant donné que ce compte est nouveau.

- **Vote du budget primitif 2013**

81 000 € équilibrés à 81 000 €.

Vote pour à l'unanimité.

Monsieur le maire nous signale que la nouvelle participation de l'agence de l'eau pour l'aide aux travaux d'assainissement des particuliers s'élèvera maintenant à 3 000 € au lieu de 2 600 €.

Monsieur le Maire remercie François DIAZ et l'ensemble de la commission finances pour le travail de préparation.

**Acquisitions immobilières – délibération pour autorisation de signer les actes de vente:**

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente de la maison BOURRIQUAND à hauteur de 90 000 € ainsi que l'achat de la parcelle du chemin des Chareilles pour un montant de 1 806 €.

L'autorisation concerne également la cession de 4,8 m<sup>2</sup> se trouvant sur la route du paradis et qui seront cédés pour l'euro symbolique à la commune par le particulier qui a acquis les terrains de l'ancienne voie ferrée et se trouvant sur le tracé du cheminement piéton.

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer ces actes de vente.

**Prêt pour le financement des travaux 2012 et 2013 :**

Une consultation va être lancée.

**Avenant école primaire :**

**Revêtements des Sols :** 17 403,72 € prévus

Avenant : moins 3 415,57 €

Ce qui ramène le marché à 13 988,15 €

**Couvertures et menuiseries extérieures :** 51 145 € prévus

Avenant : moins 2 542 €

Ce qui ramène le marché à 42 882 €.

**Menuiseries intérieures :** 56 701 € prévus

Avenant : plus 2 589 €

Ce qui ramène le marché à 67 670 €

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants.

## MARCHE DE TRAVAUX ECOLE PRIMAIRE

N° LOT	CORPS D'ETAT	ENTREPRISE	MONTANT APPROUVE PAR LE CM du 28/05/2012 HT	AVENANT HT	MONTANT DU MARCHE HT	MONTANT DU MARCHE TTC
1	Maçonnerie	SARL TIXIER J.V. Bâtiment ZA Le Plat du Pin 69690 BRUSSIEU	47 085 ,00 €	4 080,00 €	51 165,00 €	61 193,34 €
2	Couverture Menuiserie Extérieure	SARL Menuiserie GENEVRIER Parc Beaunier Avenue B. Fourneyron BP 132 42163 ANDREZIEUX BOUTHEON CEDEX	51 145,00€	- 8 263,00 €	42 882,00 €	51 286,87 €
3	Menuiserie Intérieure	Menuiserie CHAVASSIEUX Pierre André 18, route de Rochefort 69850 ST MARTIN EN HAUT	56 701,00 €	10 969,00 €	67 670,00 €	80 933,32 €
4	Plâtrerie Peinture	ETS LARDY Chemin de Pressin 69230 ST GENIS LAVAL	56 687,40 €	7 225,00 €	63 912,40 €	76 439,23 €
5	Chape	TECHNISOL 81, rue du Traité de Rome BP 51 224 84911 AVIGNON	5 000,00 €		5 000,00 €	5 980,00 €
6	Carrelage Faïence	SARL SAULNIER G. PAE Maison Blanche 3, chemin de Seibel 69670 VAUGNERAY	2 425,00 €		2 425,00 €	2 900,30 €
7	Sols souples	SOLS MODERNES	17 403,40 €	- 3 415,57 €	13 987,83	16 729,44 €
8	Plomberie Sanitaire	BONNIER Alain et Fils 571, route du Paradis 69510 RONTALON	5 260,00 €		5 260,00 €	6 290,96 €
9	Electricité	SARL ECOL A13 ZA Les Lats 69510 MESSIMY	25 327,00 €	- 545,60 €	24 781,40 €	29 638,55 €

10	Chauffage VMC	BONNIER Alain et Fils 571, route du Paradis 69510 RONTALON	33 700,00 €	2 260,00 €	35 960,00 €	43 008,16 €
11	Serrurerie	SERRURERIE VIVIER SARL 23, chemin des Sources 69540 IRIGNY	32 074,42 €	- 7 930,00 €	24 144,42 €	28 876,73 €
		<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX</b>	<b>332 808,22 €</b>	<b>4 379,83 €</b>	<b>337 188,05 €</b>	<b>403 277,29 €</b>

CABINETS	MISSION	MONTANT TOTAL PAYE TTC
LES ATELIERS	Mission maîtrise d'œuvre	19 375,20 €
	Mission complémentaire	27 986,40 €
CABINET VERITAS	Mission contrôle technique	3 492,32 €
POUZIN	Mission Sécurité Prévention Santé	2 583,36 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>53 437,28 €</b>

L'inauguration du nouveau bâtiment BBC de l'école aura lieu le 20 avril à 11h00 en présence de Monsieur Le Préfet.

#### **Référent Ambroisie :**

L'agence Régionale de Santé (ARS) demande à la commune de nommer un référent à cause de la prolifération de l'ambroisie dont le caractère allergisant coûte cher en dépense de santé.

Le Conseil Municipal propose que les agents municipaux de voirie deviennent référents pour la commune.

#### **Compte-rendu des commissions :**

##### **Jeunesse, culture et associations - Matthieu PIEGAY :**

Samedi 30 mars réunion avec le Comité d'animation pour validation du projet des 10 ans de la Soyeuse.

Une réunion a eu lieu avec Musique à Rontalon pour parler de leur projet de festival.

Le CME s'est réuni pour la première fois le 22 mars, Matthieu doit faire la synthèse des projets proposés. Cette équipe est composée d'enfants d'âges différents du CE2 au CM2.

La prochaine réunion devrait avoir lieu le 20 avril avant l'inauguration de l'école.

Lors de la dernière commission jeunesse nous avons fait la connaissance du nouveau coordinateur. Un courrier va partir validé par Christian FROMONT et Pascal FURNION (Vice-président de la COPAMO en charge de la jeunesse et de la petite enfance) pour proposer aux parents une réunion afin de présenter un projet de service à la journée pour les 11-14 ans. Cette réunion aura lieu le 17 avril à 20h30 à l'espace jeunes.

Le prochain comité de pilotage jeunesse aura lieu le 6 avril.

Rencontre avec le FCR qui se présentera ce soir aux membres du conseil en fin de réunion.

**Bâtiments - Jean-Yves BOUCHUT :**

Les travaux à l'école sont quasiment terminés.

Le tracteur a été mis dans la vitrine du musée.

Mercredi un spot défectueux a été remplacé sur le clocher.

Des tags ont été trouvés sur la porte sous la scène de la Salle des Fêtes et sur la nouvelle vitre des toilettes extérieures de la maison des Alanqués. Ces tags ont été faits avec des feutres.

**Voirie - Florent BROSSE :**

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie route du paradis, l'enrobé a été terminé aujourd'hui. Les membres du Pédibus sont très satisfaits du résultat. Certaines plaques de la route ont été refaites à cette occasion. Il ne reste plus qu'à faire le marquage au sol et installer quelques panneaux.

Jean-Paul BONNIER va mettre une clôture au dessus de l'ancienne voie ferrée.

**Questions diverses :**

Monsieur le maire propose d'organiser une réunion publique pour présenter la troisième tranche des travaux d'aménagement du centre bourg, elle aura lieu le 26 avril à 20h à la Salle des Fêtes.

Il informe aussi les conseillers municipaux d'un litige avec la famille GAUDIN et d'une tentative d'accord à l'amiable lors d'un rendez-vous qui aura lieu le vendredi 29 mars. Si un accord n'est pas trouvé, une procédure de péril ordinaire sera mise en œuvre.

**Fin de la séance 22h28.**